

LANCEMENT D'UN PROJET PILOTE INTEGRE ET CONCERTÉ

Saint-Jérôme, le 13 juillet 2011 – Mardi le 5 juillet 2011 s'est déroulée à l'hôtel-de-ville de Sainte-Anne-des-Lacs une rencontre initiée par Abrinord pour le lancement d'un projet pilote intégré et concerté sur des lacs habités de quatre municipalités du bassin versant de la rivière du Nord.

En raison de leur situation géographique dans 4 MRC différentes, de leur implication et de leurs initiatives passées remarquables en matière de protection de l'environnement et plus particulièrement de la ressource eau, les municipalités « phares » du Canton de Gore, de Lantier et de Sainte-Anne-des-Lacs ainsi que la Ville de Saint-Colomban ont été sélectionnées pour participer à ce projet pilote intégré et concerté. Sous la coordination d'Abrinord, ces municipalités mandateront des consultants qui réaliseront simultanément des rapports techniques sur leurs lacs habités afin d'identifier et de quantifier les travaux correctifs, de mise en valeur et de sensibilisation nécessaires. Ceci permettra d'atteindre, dans un premier temps, les objectifs locaux de chaque association de lac et dans un deuxième temps, de viser dans une plus large mesure l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques du bassin versant de la rivière du Nord. Conceptualisé de manière à regrouper le monde communautaire, municipal et économique, le projet doit ensuite être coordonné par Abrinord afin que les recommandations environnementales et sociales des rapports techniques produits voient le jour. Pour ce faire, Abrinord travaillera sur les aspects financiers et techniques des travaux correctifs, de mise en valeur et de sensibilisation.



Afin d'officialiser le lancement de ce projet rassembleur, Abrinord a souhaité réunir en amont du projet les fonctionnaires et élus des municipalités et MRC concernées, les représentants des associations des lacs habités ainsi que le secteur économique qui sera chargé de réaliser les rapports techniques.

À PROPOS D'ABRINORD

L'Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord) a été identifié par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs comme étant l'organisme responsable de coordonner la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau dans le bassin versant de la rivière du Nord. La mission de l'organisme est de favoriser la concertation entre les divers acteurs de l'eau, pour l'élaboration et la mise en œuvre de solutions durables. Au Québec, l'eau se gère par bassin versant.

– 30 –

SOURCE :

Alexia Couturier
Chargée de projets et des communications,
Abrinord
(450) 432-8490
communications@abrinord.qc.ca

André Goulet
Administrateur et président sortant,
Abrinord
(450) 562-3223 poste 241
andre.goulet@multiresource.qc.ca